

DOSSIER

Page 7

Inauguration du Parc multisports à JKM



Mars 2022 #66 www.saint-nom-la-breteche.fr



4

Stationnement sur trottoirs
ou pistes cyclables = 135 €



7

L'agence postale communale
est ouverte en mairie



9

Les commerçants du marché,
halle de la place de l'Europe



10

Collecte de produits
de 1^{ère} nécessité en mairie

S.P.C.E. Choron



Salle
d'exposition



Plomberie - Sanitaire
Traitement de l'eau



Électricité générale
Chauffage électrique



Chauffage Central



Climatisation & ventilation
Pompes à chaleur



Remplacement
de Chaudière

(Crédit d'impôt selon loi de finance)



Chauffe-eau thermodynamique,
Électrique, Gaz (Crédit d'impôt)

Votre salle de bains,
un rêve qui se réalise
**Création & rénovation
de salle de bains**

24, rue Charles de Gaulle

Tél.: **01.30.56.71.87**

78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Fax : 01.30.80.48.95

www.spce-choron-chauffage-electricite.fr

e-mail : spce.choron@wanadoo.fr

Orbrell

La propreté est votre domicile

Nous intervenons à
Saint-Nom-la-Bretèche !

01 86 61 05 03

Ménage • Repassage

Nettoyage vitres fenêtres / porte et châssis
Petites Courses • Petits travaux



50 %
Réduction des
crédits d'impôts

Orbrell à Versailles Grand Parc

www.orbrell.fr



label vue

NOUVEAUTÉ



Prise de rendez-vous
sur label-vue.fr



Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche

01 34 62 18 75

Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h



LES GRANDS PROJETS

NE SE RÉALISENT
JAMAIS

SEUL



GIMCOVERMEILLE

Le talent immobilier

**VENTE
LOCATION
GESTION LOCATIVE**

6, Place de l'Europe

78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. : 01 34 62 08 08 - www.gimcovermeille.com



Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

Ce premier trimestre de l'année 2022 est à nouveau bien singulier. Après deux années de pandémie, alors que les protocoles sanitaires commençaient à s'alléger et que nos vies reprenaient leurs cours, le tonnerre et la foudre sont tombés sur l'Europe et ont réveillé les mauvais souvenirs du siècle dernier...

Notre commune s'est immédiatement mobilisée pour venir en aide aux Ukrainiens. Elle s'est ainsi associée à la démarche solidaire de l'Association des Maires de France (AMF), de l'association des départements de France (ADF) et de la Protection civile pour organiser une collecte de dons. Je remercie la grande générosité des habitants qui sont venus nombreux contribuer à cette collecte.

La mairie recueille également les propositions, transmises ensuite à la Préfecture, des particuliers qui sont prêts à accueillir et à héberger des réfugiés ukrainiens. Enfin lors du prochain conseil municipal je proposerai une délibération qui permettra de verser une aide financière communale de soutien à l'Ukraine.

C'est dans ce contexte international tendu et préoccupant que vont se dérouler dans notre pays deux élections capitales, celle du Président de la République et celle de nos députés. Espérons que ce moment démocratique se déroulera avec la hauteur d'approche nécessaire et que les citoyens se mobiliseront fortement pour aller voter et honorer ces deux rendez-vous majeurs !

La vie municipale locale se poursuit.

Le ROB (rapport d'orientation budgétaire) présenté le 15 février lors du dernier conseil municipal a permis de faire un point complet sur les projets de la commune ainsi que sur les perspectives et les moyens financiers nécessaires à leur mise en œuvre. Les échanges ont été ouverts et, en pleine connaissance des contraintes supportées par les collectivités, la présentation des projets n'a pas soulevé d'objection. Le budget de l'année 2022 sera présenté et soumis au vote du conseil municipal le 29 mars prochain.

En mairie, il y a du nouveau : depuis mi-février elle accueille dans ses locaux un bureau postal qui remplace définitivement l'agence gérée auparavant par La Poste. Sachez que le devenir du local de l'ancienne agence postale de la rue Michel Pérot (une propriété communale qui était louée à La Poste) est en réflexion : plusieurs hypothèses et demandes sont à l'étude. La solution retenue sera celle qui répondra le mieux à la nécessité de préserver la qualité de vie locale.

Avec les premiers beaux jours nombreux sont ceux qui profitent des aires de loisirs inaugurées récemment : c'est un grand plaisir que d'y voir les familles et nos jeunes s'y retrouver toutes générations confondues.

Dans les semaines à venir, notre attention et notre solidarité collectives seront sans doute de nouveau sollicitées. Et je sais que tous ensemble nous saurons répondre « présents » !

Chaleureusement

Gilles Studnia
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

Horaires mairie et agence postale
Prochain conseil municipal
Permanences d'urbanisme
Les maisons France Services
Vivre ensemble : le stationnement

5 A VOS AGENDA

6 ACTUALITÉ DU VILLAGE

Inauguration du parc JKM
Prochaines élections
Agence postale communale
Marché de créateurs
Le trophée du coeur

La gendarmerie vous informe
Aurélien Faure, architecte

8 DOSSIER

Les commerçants du marché

10 GÉNÉRATIONS

Solidarité à l'Ukraine
Séniors, exprimez vous !
Téléassistance
Yvelines Étudiants Séniors
Du côté de la bibliothèque
Vacances à l'Espace Jeunes
Recensement scolaire
Journée nationale des ATSEM

12 TERRITOIRES

Le développement durable
Jobwin, le salon de tous les emplois
Newsletter de la CCGM
La Plaine de Versailles communique

13 DÉCRYPTAGE

Rapport d'Orientation Budgétaire

14 LIBRE EXPRESSION

Infos pratiques

Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
 - Mercredi : 9h30-12h
 - Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h
- L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, plus tous les samedis de 9h30 à 12h.

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu en mairie le **mardi 29 mars 2022** à 19h. L'ordre du jour ainsi que les comptes-rendus sont communiqués par voie d'affichage et sur le site web de la ville : www.saint-nom-la-breteche.fr.

Cette séance sera principalement consacrée au budget. Elle sera ouverte au public et retransmise en direct sur la page Facebook de la Mairie.

Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit **sans rendez-vous le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures d'ouverture habituelles de la mairie indiquées ci-dessus. Il vous conseille sur vos démarches et vous renseigne sur la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 51 54.

Nota : les dossiers sont instruits depuis 2013 par le pôle urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) Tél. 01 30 55 12 69.

France services

Les services publics près de chez vous !

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces labellisés *France services* ouvrent partout sur le territoire français.

A moins de 30 minutes de chez vous, les agents *France services* vous accueillent et vous accompagnent au sein d'un guichet unique pour toutes vos démarches administratives du quotidien liées à votre situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi...

Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou d'aide pour l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une des maisons *France services* suivantes :

- 4 rue Jacques Decour 78210 Saint-Cyr-l'École / Tél. 01 34 60 19 69
- 1 rue de la République 78370 Plaisir / Tél. 0 8000 78370
- 4 rue Koprivnice 78190 Trappes / Tél. 01 30 51 87 27

Exemples d'accompagnements proposés : déclarer vos revenus, obtenir le remboursement de soins, préparer sa retraite, faire face à un litige ou un conflit, renouveler ses papiers d'identité, son permis de conduire, obtenir une carte grise, demander une aide sociale (allocation logement, RSA), rechercher un emploi...

Espace France Services



UN NOUVEAU MODE D'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS DANS UN LIEU UNIQUE

Vivre ensemble

Stationner sur un trottoir ou une piste cyclable, c'est 135 € !

L'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un véhicule motorisé stationné sur le trottoir ou une piste cyclable est considéré comme gênant la circulation publique.

De fait, ce véhicule est verbalisable et l'amende s'élève à 135 € pour les voitures et à 35 € pour les deux-roues et trois-roues, sans retrait de point. A noter que le Code de la route ne prévoit pas d'exception pour un arrêt de quelques minutes, même si vous restez au volant. Idem si le véhicule est stationné à cheval sur le trottoir et sur la route, sauf marquage au sol spécifique.

Police municipale : 01 30 80 07 17



Magazine municipal Grand Angle n° 66 - Mars 2022

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Breteche. Tél. : 01 30 80 07 00.
Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. **Directrice de la rédaction :** Karine Dubois.
Responsable service communication : Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr
Tél. 01 30 80 07 13 / **Régie publicitaire :** LVC Communication : 06 11 59 05 32
Mise en page par nos soins. **Impression :** Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.
Photos : Freepik et tout droit réservé. **Dépôt légal :** Mars 2022 / ISSN 1268-4678.



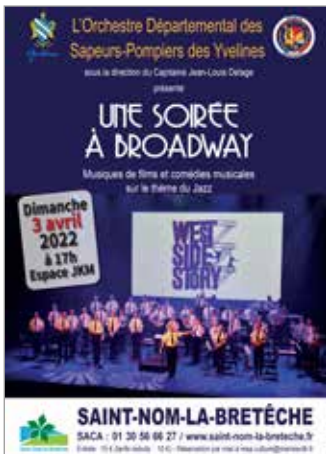
Rejoignez-nous sur [facebook.com/mairiesaintnomlabreteche](https://www.facebook.com/mairiesaintnomlabreteche)
Inscrivez-vous à notre Newsletter web www.saint-nom-la-breteche.fr

à vos agendas !

SPECTACLES

UNE SOIRÉE A BROADWAY

Dimanche 3 avril
A l'Espace JKM à 17h.
L'orchestre départemental des sapeurs-pompiers des Yvelines interprétera des musiques de films et de comédies musicales.
Entrée : 15 € (TR 10 €).
Réservation par email (SACA) : resa.culture@mairiesnlb.fr



CONCERT JAZZ'O BAR

Vendredi 16 avril
Organisé à l'Espace JKM par le Conservatoire de musique, avec *Fabrice Donnard, Matthieu Delage et Camille Grillon* à 19h. Entrée libre.



+ d'infos ? Service des Affaires Culturelles et Associatives : (SACA) 01 30 56 66 27 / sec.culture.asso@mairiesnlb.fr

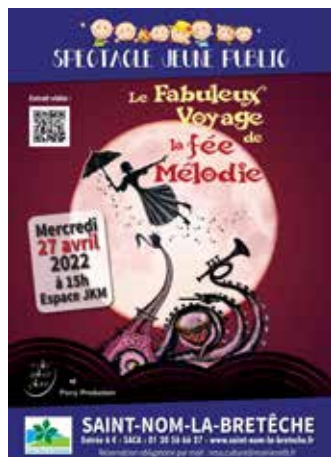
CONCERT JEUNESSE

Samedi 23 avril
Concert caritatif organisé à l'Espace JKM à 19h par le service municipal Jeunesse en partenariat avec le Conservatoire de musique et de danse.
Entrée : 1 denrée alimentaire



SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Mercredi 27 avril
A l'Espace JKM à 15h.
«*Le fabuleux voyage de la fée Mélodie*». A partir de 4 ans.
Entrée : 6 €. Réservation obligatoire par email : resa.culture@mairiesnlb.fr



FILM D'ANIMATION

Lundi 2 mai
A l'Espace JKM à 15h.
«*Oscar et le monde des chats*»
Réservation par mail auprès de SACA : resa.culture@mairie.fr
Entrée gratuite.

SPECTACLE D'HUMOUR

Dimanche 15 mai
A l'Espace JKM à 17h.
«*Un thé sur la banquise*»
d'*Eric Bouvron*.
Entrée : 15 € (TR 10 €).
Réservation par email : resa.culture@mairiesnlb.fr

ANIMATIONS

OSEZ LE BRIDGE

Samedi 26 mars
Matinée découverte du Bridge à l'Espace JKM à partir de 9h30.
Inscription par mail : bridgeclubchavenay@gmail.com



MARCHÉ DE CRÉATEURS

Samedi 14 mai
20 exposants de Saint-Nom et des environs, place de l'Europe, de 10h à 19h, ateliers pour enfants et adultes.
Contact : 06 14 06 84 83



SPORT

TROPHÉE DU COEUR

Mardi 26 avril
Au golf de St-Nom-la-Bretèche.
Un événement solidaire au profit des enfants pris en charge par *Mécénat Chirurgie Cardiaque* (détails page 6)



TRAILS DE LA PLAINE

Dimanche 15 mai
3 courses de 5, 10 et 20 km au départ de Bailly, traverseront les communes de la Plaine de Versailles, dont Saint-Nom.
Tarifs : 5, 15 et 25 € + un parcours de 1 km pour les 7-11 ans au départ de Noisy (gratuit).
Inscriptions : trailsdelaplain.fr

GOLF : RENCONTRE FRANCE-ANGLETERRE

14 au 15 mai
Les 2 équipes s'affronteront sur le parcours rouge du golf de Saint-Nom-la-Bretèche.
+Info : 01 30 80 04 40

HORS NOS MURS

JOB WIN 2022

Mercredi 30 mars
Le salon intercommunal de tous les emplois, organisé par la Communauté de Communes Gally Mauldre, est de retour à Maule, complexe des 2 Scènes. www.jobwin.org. (Voir page 12)

Le trophée du Cœur

Le 26 avril, participez à la 25^e édition du Trophée du Cœur !

Amis golfeurs, saisissez l'opportunité de jouer sur le golf de Saint-Nom-la-Bretèche tout en aidant l'association **Mécénat Chirurgie Cardiaque** à sauver des enfants. 242 ont déjà été pris en charge grâce à cet événement historique de l'association. Cette année, l'association co-fondée par Francine Leca, Nonnais-bretéchoise, espère sauver 15 petits cœurs.

Participation : 250 €/joueur dont 150 € défiscalisables. Certificat médical et licence obligatoire. Index max : 35.

Inscrivez-vous en ligne dès maintenant : bit.ly/TropheeDuCoeur2022

+Infos : Tél. 01 49 24 95 60

www.mecenat-cardiaque.org/golf

Marché de créateurs

Réservez votre samedi 14 mai !

Un collectif de créatrices travaille avec la mairie pour vous proposer un nouvel événement local : **le marché de créateurs de Saint-Nom**.

Bois, papier, métal, perles, tissu, alimentaire... quel que soit votre matériau de prédilection, si vous êtes créateur/trice de produits artisanaux, vous pouvez postuler jusqu'au 31 mars ! Conditions : avoir un SIRET et une entreprise domiciliée sur le territoire de Gally Mauldre. Contact ci-dessous.

Pour les visiteurs, voici un petit avant-goût de ce qui vous attend : bougies, bijoux, créations pour bébés, vêtements et accessoires, couteaux, céramiques, confitures, plats cuisinés... Seront aussi au programme : des ateliers d'initiation gratuits (broderie, tissage de perles...) ainsi qu'une tombola. Voilà une belle journée en perspective...

+Infos : inscription et ateliers : melanieblanzin@gmail.com



La Gendarmerie vous informe

Pour votre sécurité, la Gendarmerie de Noisy-le-Roi vous informe désormais directement via son application « **Panneau pocket** » à télécharger sur votre smartphone. Une fois l'application téléchargée, recherchez le compte « **Gendarmerie BTA de Noisy-le-Roi** » (tapez Noisy-le-Roi) puis mettez-le en favori. Vous serez ainsi averti(e) lorsque cette unité diffusera des informations liées à la sécurité locale.

Un exemple d'information publiée sur cette application fin février : un vol dit à la « fausse qualité » commis par deux faux gendarmes au préjudice d'un couple de personnes âgées de la commune. Soyez vigilants, ne laissez personne entrer chez vous sans être certain(e) de son identité. Contactez la gendarmerie en cas de doute.

Contact : 17 ou 01 61 06 22 10

Aurélien Faure

Architecte

Aurélien Faure est architecte depuis 15 ans. En 2018, il s'installe sur la commune où il accompagne ses clients privés et professionnels par une architecture créative : « *Je suis à l'écoute des besoins. L'architecte est un guide, capable d'optimiser l'espace, travailler les volumes, la lumière, la matière, les couleurs... mais aussi de minimiser les coûts d'un projet. Quels qu'en soient la nature et l'échelle, de la simple rénovation, même partielle, à la construction neuve, sa prestation est gage de qualité, de performances et d'économies durables* ».

Aurélien Faure propose des solutions constructives et économiques, en réponse à des contraintes individuelles. Il gère la mise en concurrence d'entreprises qualifiées pour le chantier. Il veille en permanence au respect du calendrier, des matériaux et des techniques de mise en œuvre réglementaires prévus dans les marchés, etc.

Il précise : « *Quelle que soit la nature et les moyens d'un projet, faire appel à un architecte, c'est partager le plaisir de l'architecture, aspirer à la qualité, valoriser son bien et le rendre unique* ».

+Infos : www.afarchitecte.fr **Contact :** 06 64 35 58 65 / contact@afarchitecte.fr



Inauguration du parc JKM

De nouveaux équipements sportifs et ludiques très appréciés

Le parc multisports, le parcours d'agrès et l'aire de jeux pour les 6-12 ans situés à proximité de l'espace culturel JKM ont été inaugurés samedi 5 février, en comité restreint en raison des consignes sanitaires.

A cette occasion, Monsieur le Maire et Thomas Batigne, élu en charge de la jeunesse et des sports, ont chaleureusement remercié tous les acteurs et parties prenantes du projet : CMJ, associations, entreprises, élus, personnel communal. Ils ont également salué le soutien de la Région Ile-de-France qui a subventionné ces équipements à hauteur de 72 371 € HT, pour un coût global de 225 305 € HT.



Prochaines élections

Nouvelles cartes d'électeurs

En vue des prochaines élections, présidentielle et législatives, une nouvelle carte électorale va être très prochainement envoyée à chaque personne inscrite sur les listes électorales de la commune. Celle-ci sera dotée d'un QR code qui vous permettra de consulter des informations générales sur les élections : démarches, mode de scrutin, rôle, finalité du vote.

Le jour du scrutin, pour voter, vous devez présenter un document prouvant votre identité. La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire, elle est cependant conseillée pour faciliter le travail des membres des bureaux de vote. N'oubliez pas de la signer !

Vote par procuration

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

Vous devez pour ce faire vous rendre en gendarmerie (ou commissariat, Tribunal judiciaire ou de proximité) muni d'un justificatif d'identité et remplir sur place un formulaire (nouveau cerfa n° 14952*03). Vous pouvez aussi faire une pré-demande en ligne sur le site web maprocuration.gouv.fr.

Important : pour donner procuration, vous devez connaître le numéro national d'électeur de votre mandataire, numéro inscrit sur les cartes électorales de la personne à qui vous donnez procuration. Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site service-public.fr.

Nota : les électeurs peuvent disposer d'un maximum de 2 procurations dont une seule établie en France (art. L.73).



Agence postale communale



Rappel : Le bureau de Poste de Saint-Nom-la-Bretèche est définitivement fermé depuis mi-février. Pour maintenir ce service à la population, la municipalité a repris en mairie l'exploitation du service postal avec une amplitude horaire élargie (voir ci-dessous). Vous retrouvez les mêmes services que dans l'ancien bureau de Poste :

- affranchissement du courrier (simple, prioritaire, lettre suivie, recommandé...),
- expédition ou réception de colis (chronopost, colissimo, prêt-à-poster...)
- achat de timbres...

Pour les opérations bancaires, s'adresser au bureau de Poste de Noisy-le-Roi.

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, mercredi et samedi de 9h30 à 12h.

Les commerçants du marché


Des produits de qualité chaque vendredi, à deux pas de chez vous !

Le marché forain du village se tient place de l'Europe le vendredi, toute la journée, de 9h à 20h (selon les commerçants).


Vous y trouvez une large gamme de produits de qualité : viande (produits volaillers normands), poisson (issu de la pêche artisanale), fromage, fruits et légumes, camion pizza, plats traiteur, plats créoles, couscous, épicerie basque, fruits exotiques, produits naturels catalans, prêt à porter, nourriture et accessoires pour animaux.

Venez vite tester ce marché convivial. Vos commerçants vous y attendent avec le sourire !




 Journée *Erik c'est le spécialiste de l'ananas (tranché, épluché) et des mangues avion de haute qualité.*



 Journée *Jean-François sélectionne au fil des saisons des fromages au lait cru, thermisés, pasteurisés, français ou étrangers.*




 Matin *Camille propose des produits du pays basque espagnol finement sélectionnés : miel, pistaches, huile d'olive, tapenades...*



 Journée *Pascale, ici avec Jonathan, concocte des plats traiteur, soupes et pâtisseries maison à partir de produits locaux.*



 Journée *Pascal, propose un grand choix de produits volaillers normands : pâtés, saucisses, plats cuisinés, volailles à cuire...*



 Journée *Avec Fabienne et Raphaël, le marché est toujours à la dernière mode ! Prêt à porter femmes et hommes.*



Matin Fabian favorise la pêche artisanale et les petits producteurs pour constituer son étal de poissons, crustacés, plats préparés.



Matin Sophie et Céline vous proposent un grand choix de fruits et légumes variés qu'elles gèrent avec le sourire.



Ap-midi Alan et Thierry proposent une gamme complète de fruits et légumes.



Ap-midi Jean-Michel prépare et cuit sur place vos pizzas à base de produits italiens choisis.



Ap-midi Carolina vous permet de faire un tour du monde des saveurs : épices, tapenades, fruits secs...



Journée Natacha, aidée par Karim, cuisine sur place des plats créoles savoureux. Les accras sont une de ses spécialités.



Journée Mahmoud et Samir mijotent sous vos yeux : viande, légumes et semoule pour réaliser d'excellents couscous et tajines.



Ap-midi François offre le meilleur pour vos chiens et chats : croquettes Kalina et produits d'hygiène 100% naturels (croqdietrich.com)

Séniors, exprimez vous !



**Vous avez 70 ans ou plus ?
Dites-nous de quoi vous
avez besoin ?**

Dans le cadre de la pandémie, les élus et les services de la mairie ont été en contact régulier avec bon nombre d'entre vous.

Certains problèmes ou besoins spécifiques ont été abordés à l'occasion de ces échanges : déplacements compliqués voire impossibles, isolement...

En vue de vous proposer des actions concrètes, nous souhaitons identifier vos besoins à travers un questionnaire accessible au choix en format papier ou web.

Pour le remplir :

- demandez à recevoir la version papier au 01 30 80 07 11 ou par mail sur ccas@mairiesnlb.fr

- ou rendez-vous en page d'accueil du site web de la mairie pour le télécharger en format PDF ou le remplir directement en ligne.

Pour les personnes de plus de 75 ans dont la mairie connaît l'adresse postale précise, le questionnaire sera envoyé par courrier.

Solidarité à l'Ukraine

**Dernière
minute**

La commune de Saint-Nom-la-Bretèche se mobilise !

Vous souhaitez accueillir des réfugiés ? Faites-vous connaître par mail auprès du Cabinet du Maire : assistante.dg@mairiesnlb.fr. Et jusqu'au 22 mars, vous pouvez encore déposer en mairie des produits de première nécessité, le matin de 8h30 à 12h. +Infos : www.saint-nom-la-breteche.fr ou 01 30 80 07 00

Téléassistance

Yvelines écoute assistance

Vivre à domicile en toute sécurité avec la téléassistance

Dans le cadre de sa politique en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, le département des Yvelines propose un dispositif de téléassistance.

Ce service répond aux problématiques de chute, de malaise ou d'isolement social par un simple appui sur un émetteur et une mise en relation avec une personne qui apporte aide et réconfort 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour les 14 600 yvelinois bénéficiaires, ce dispositif sécurise, rassure les proches, préserve l'autonomie et leur permet de rester vivre chez eux sereinement. C'est la possibilité de pouvoir solliciter de l'aide rapidement et facilement, à domicile et même en extérieur.



YES+ (Yvelines Étudiants Séniors)

La solidarité, c'est toute l'année



Vous vous sentez seul(e) et souhaitez bénéficier d'appels téléphoniques et/ou de visites de convivialité tout au long de l'année 2022 ?

Le Département des Yvelines et l'Agence interdépartementale de l'autonomie 78/92 proposent de mettre à votre disposition un agent de convivialité encadré par

les CCAS et les services d'aide à domicile. Au programme : visites, activités ludiques/numériques, promenades/sorties si possible, échanges téléphoniques réguliers...

Pour bénéficier de ce service gratuit, vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site web yvelines.fr/yesplus-inscriptions-seniors ou vous renseigner en contactant le numéro vert 0805 38 39 49 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 9h à 12h, puis de 13h30 à 17h30.

Du côté de la bibliothèque

Saint-Nom n'échappe pas à la Manga mania !

Le manga est aujourd'hui un incontournable de la littérature jeunesse et adulte. Mais pourquoi rencontre-t-il autant de succès ? Les jeunes s'identifient aux personnages qui vivent de grandes aventures dans des univers très mystérieux et féériques. De plus, les Japonais excellent dans la retranscription sur papier des combats, ce qui rend les récits d'aventures très captivants.

Face à ce phénomène international, la bibliothèque a donc décidé de constituer un fonds « mangas ». De nouvelles séries sont en cours de commande et prendront place fin mars, début avril dans la mangathèque : *Ki & Hi*, *Border*, *The Promised Neverland*, *Pokémon*, *Zelda*... et bien d'autres !



+infos : Bibliothèque municipale, place des Écoliers, rue Michel Pérot.

Tél. 01 30 51 31 90 / courriel : bibliotheque@mairiesnlb.fr

Horaires d'ouverture : mardi 15h-19h, mercredi 10h-12h30 / 14h-18h30, vendredi 9h-12h30 / 15h-18h30 et samedi 10h-12h30.

Vacances à l'espace jeunes

Des activités ludiques et citoyennes !

L'espace Jeunes sera ouvert la première semaine des vacances de Printemps, **du lundi 25 au samedi 30 avril inclus**, de 14h à 18h et jusqu'à 21h pour les soirées. Dès le premier jour, Marc et Léolia proposeront aux jeunes un programme de sorties, d'ateliers et d'activités citoyennes, comme l'initiation aux gestes de premiers secours déjà expérimentée par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) en février dernier. A ne pas manquer : la sortie à l'accrobranche « *AventureLand* » à Magny-en-Vexin le vendredi 29 avril. Participation 20 €. Départ 10h/retour 18h de la mairie.



+Infos : Marc Eloffe -Tél. 06 24 02 83 96 / courriel : jeunesse@mairiesnlb.fr

Recensement scolaire

Votre enfant est né en 2019 ?

N'oubliez pas de procéder à son inscription sur rendez-vous auprès du service scolaire de la mairie muni(e) des documents suivants :

- fiche d'inscription scolaire téléchargeable sur le site de la ville
- justificatif de domicile de -3 mois
- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- carnet de santé
- en cas de divorce, le dernier acte de jugement du tribunal mentionnant la garde des enfants

Cette information est également valable pour les enfants faisant leur première rentrée à Saint-Nom-la-Bretèche (nouveaux habitants).

Inscription au Cours Préparatoire

Les familles dont les enfants feront leur entrée en CP à l'école élémentaire Pasteur en septembre 2022 seront invités ultérieurement à transmettre une copie des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant.

Contact : 01 30 80 07 08
scolaire@mairiesnlb.fr

ATSEM

Journée nationale des ATSEM*

Elles s'appellent Céline, Florence, Cathy, Sandrine, Elisabete, Siham ou Myriam et s'occupent au quotidien de l'accueil et du confort de vos enfants à l'école maternelle Jean de la Fontaine.

Le vendredi 25 mars 2022, elles participeront à la journée nationale des ATSEM afin de sensibiliser les parents à leur métier souvent méconnu et parfois ingrat, en apposant à l'entrée de l'école des affiches d'information.

(*) ATSEM : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.



Le développement durable

Plus que jamais au cœur des travaux de Gally Mauldre

L'élaboration collective du **Plan Climat Air Energie Territorial** (PCAET) se poursuit et doit aboutir en 2022 à un plan d'actions précis. Plusieurs réunions et ateliers publics se sont tenus en mai, juin et décembre 2021.

Vous pouvez retrouver les comptes-rendus sur www.climat-gallymauldre.fr

A cette même adresse, vous avez la possibilité de partager vos idées et suggestions en publiant sur le forum dédié ouvert à tous. Une quarantaine de sujets y sont abordés pour l'instant, comme par exemple la micro-méthanisation, la création de tiers-lieux, les économies d'eau... C'est un espace libre, proposez votre sujet !

Dans le même esprit, un travail est mené sur les mobilités douces afin d'identifier les itinéraires à développer entre nos 11 communes, voire vers certaines communes avoisinantes. Vous avez jusqu'au dimanche 20 mars pour participer et faire part de vos besoins et souhaits.

Ces deux démarches font partie du **Contrat de Relance et de Transition Ecologique** (CRTE) que notre communauté de communes, pionnière en la matière (parmi les 12 premières collectivités signataires), a validé en conseil communautaire en juin 2021, puis a signé avec le représentant de l'État en juillet 2021.

Ce contrat conclu pour six ans, constitue un projet de territoire évolutif qui intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État existants en matière de cohésion territoriale, développement économique territorial et transition écologique. Il est consultable sur www.cc-gallymauldre.fr.



Plaine de Versailles



Faites le plein d'idées pour profiter du grand air !

Avec les beaux jours qui reviennent, pensez à consulter le site web de la Plaine de Versailles. Il propose des cartes qui référencent les activités, randonnées, points d'intérêt (lavoirs, églises...), restaurants, hébergements de notre territoire. Pour rappel la **Plaine de Versailles** est une région naturelle qui comprend toutes les communes de Gally Mauldre, ainsi que 16 autres communes situées entre le château de Versailles à l'Est et la vallée de la Mauldre à l'Ouest. C'est aussi une association très active qui fait le lien entre les agriculteurs et l'ensemble des habitants, pour favoriser le bien vivre ensemble. Pour tout savoir c'est ici : www.plainedeversailles.fr

Jobwin

Le rendez-vous de l'emploi local, c'est le 30 mars !

Après deux ans d'absence, le salon intercommunal **Jobwin** revient à Maule, au complexe des 2 scènes, place Henri Dunant, le 30 mars 2022 de 9h à 12h.

Vous pourrez y rencontrer notamment les entreprises suivantes :

Auchan, Bilstein Group, Castorama, CIRFA - Armée de l'Air, Crit Interim, Cultura, Dynam Jeunes, Enedis, Intermarché, Krys Group, Leroy Merlin, Les Fermes de Gally, Pompiers des Yvelines, Renault, R Interim, Secobra Recherches, Club Hôtelier 78, Zoo de Thoiry...

Plus d'information sur www.jobwin.org ou au 01 30 90 86 25.



Restez connectés à votre territoire

Pensez à vous abonner à la newsletter Gally Mauldre, soit en vous connectant sur www.cc-gallymauldre.fr, soit en scannant le QR code ci-dessous.

NOUVEAU !

Bientôt dans vos boîtes mails les actualités et événements de votre territoire Gally Mauldre !

Abonnez-vous dès maintenant !



Rapport d'Orientation Budgétaire

Synthèse de la présentation au Conseil Municipal du 15 février 2022

Comme chaque année, nous choisissons de présenter les investissements sur une période de 3 ans, même si certains des grands projets cités se prolongeront au-delà.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) obéit à certaines contraintes réglementaires, tels que la présentation du contexte dans lequel il s'inscrit, et l'endettement actuel et à venir de la commune. Enfin, la présentation du ROB doit précéder celle du budget qui aura lieu le 29 mars prochain, dans le délai légal de deux mois.

1 - Contexte national

Les chiffres présentés sont ceux disponibles lors de la présentation en Conseil municipal, sachant que les données définitives à fin 2021 n'étaient pas encore toutes connues.

I) PIB : +7 % en 2021 (-8 % en 2020) Prévu +3,6 % en 2022. Le niveau d'avant crise sera retrouvé au 1^{er} trimestre 2022.

II) Emploi : taux de chômage de 7,8 % (vs 9,1 % fin 2020). Il devrait continuer à baisser au 1^{er} semestre, mais les entreprises et collectivités locales rencontrent de vraies difficultés de recrutement.

III) Inflation : +2,8 % en 2021, 2 % prévus en 2022, mais dépendant du cours de l'énergie.

IV) Dette de l'État : 116 % du PIB (vs 115 % fin 2020), la part de l'État dans cette dette (2 400 Md€) étant beaucoup plus importante que celle des collectivités locales (155 Md€).

On peut craindre que l'État prenne des mesures coercitives vis à vis des collectivités (baisse des subventions par exemple) et des particuliers pour essayer de réduire la dette si la reprise économique ne suffit pas.

2 - Contexte local

I) Commerces : situations contrastées selon les activités. Deux aides départementales ont été reversées par la commune en faveur d'une quinzaine de commerces aux activités fortement affectées.

II) Population : relativement peu affectée par la crise malgré quelques situations délicates.

III) Immobilier : nombreuses transactions immobilières, générant pour la commune des droits de mutation plus élevés que prévu au budget.

IV) Batiments : poursuite du maintien en état du patrimoine existant, indépendamment des grands projets prévus.

V) Transports : arrivée du Tram 13 cet été.

3 - Endettement

Fin 2020, a été signé un emprunt de 1 M€ à appeler dans les deux ans. La qualité de gestion des années précédentes a permis de retarder cet appel, qui sera finalement réalisé cette année.

L'endettement avant cet emprunt représente 2,3 années d'autofinancement (excédent des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement). Il passera à 3,7 années au 1^{er} janvier 2023. Ceci reste très faible, l'endettement restant raisonnable jusqu'à 7 ou 8 années d'autofinancement. Notre capacité d'emprunts reste donc intacte.

4 - Investissements :

Financements

Ils sont assurés par l'autofinancement, le FCTVA (récupération de la TVA sur les investissements de 2020), les subventions, les impôts et les emprunts.

Compte tenu de l'ampleur des investissements, mais surtout des coûts supplémentaires et de la diminution des subventions imposées par l'État, la taxe foncière – seul levier disponible depuis la suppression de la taxe d'habitation – devra être révisée. Ceci sera précisé lors de la présentation du budget au prochain Conseil municipal du 29 mars.

De nouveaux emprunts sont prévus à compter de 2024. Ils impacteront notre endettement à partir de 2025.

Agenda des grands projets

Tous les grands projets sont soit déjà lancés (études, consultations, ou appel d'offres), soit le seront cette année.

Certains d'entre eux se prolongeant au-delà de 2024 (Espace JKM, restauration de l'église...), les montants indiqués dans le tableau ci-dessous ne représentent pas la totalité des coûts, mais leur financement global est bien sûr prévu.

Enfin, l'agenda pourra être modifié en fonction de la vitesse d'avancement des différents projets, des réponses aux appels d'offres, des délais de réalisation et des dates de confirmation des subventions. Rappelons que les travaux ne peuvent pas être lancés avant la notification des subventions sous peine d'en perdre le bénéfice.

Projets d'investissement	2022	2023	2024
Investissements courants hors projets	1 000 000 €	800 000 €	800 000 €
Restructuration de l'Espace JKM	25 000 €	100 000 €	2 000 000 €
Centre multi-accueil	720 000 €	1 090 000 €	180 000 €
Enfouissement et voirie rue Guitel	850 000 €	430 000 €	-
Restauration de l'église	250 000 €	167 000 €	578 000 €
Rond-points et abords Mairie	160 000 €	100 000 €	100 000 €
Isolation thermique écoles et mairie	-	-	500 000 €
Terrain de foot	-	-	866 000 €
Schéma Directeur Assainissement	60 000 €	60 000 €	24 000 €
Total	3 065 000 €	2 747 000 €	5 048 000 €

GÉNÉROSITÉ, SOLIDARITÉ ET RESPONSABILITÉ...

Face à la tristesse que suscite la tragédie ukrainienne, la grande solidarité locale met du baume au cœur. Les contributions aux collectes organisées dans le village ont été massives et les propositions d'aide nombreuses. Merci à tous pour votre générosité et votre réactivité qui seront sans doute de nouveau sollicités dans les prochains mois... Restons mobilisés ! La solidarité est importante à cultiver aussi dans notre environnement direct. Dans cet esprit, afin de soutenir les séniors et les personnes isolées, une équipe d'élus a mis en place un questionnaire relatif à leurs besoins et attentes. L'objectif est de proposer à partir des réponses recueillies des moyens adaptés pour améliorer leur qualité de vie dans le village. Parce que l'on a rarement envie de quitter ce « coin qui nous sourit » quand on y a goûté, la construction à venir de la résidence services couramment nommée « résidence séniors » sur la zone du vivier ouvre des perspectives intéressantes. Ce projet privé devrait franchir des étapes importantes très prochainement... Nous vous tiendrons informés. Autre quartier au cœur des préoccupations, l'espace JKM et ses abords vient de trouver un nouvel élan avec l'ouverture du terrain multisports et de l'aire de jeux pour les 8-12 ans. La réflexion se poursuit pour compléter ces équipements en réponse aux suggestions dont vous avez fait part dans le récent sondage. Dans le Rapport d'orientations budgétaires (ROB) pour les 3 ans à venir, les investissements qui sont consacrés à JKM au sens large, reflètent la volonté, restée intacte malgré le désengagement financier de l'Etat vis-à-vis des communes, d'en faire un lieu de rassemblement et de partages pour toutes les générations. D'autres espaces de loisirs et d'activités sont accessibles sur notre territoire riche de champs et de forêts. Il est temps d'en profiter « plainement ». La Maison de la Plaine située à Feucherolles vous fournit de nombreuses idées de balades, visites historiques, activités en famille pour découvrir la Plaine de Versailles sous toutes ses formes. Et notre communauté de communes planifie un nouveau tour à vélo pour début juillet avec un repas partagé entre habitants de Gally Mauldre. D'ici là nous aurons eu la possibilité d'élire celui ou celle qui dirigera notre pays pour 5 ans. Respectons et honorons cette chance qui nous est offerte de choisir notre avenir. La procuration est encore plus simple qu'avant à mettre en œuvre, profitons-en ! L'équipe majoritaire *Un village en mouvement*..

Soutien au peuple ukrainien

A l'heure où nous écrivons ce billet, cela fait exactement une semaine que les hostilités ont franchi un cap en Ukraine, le conflit devenant mondial, et l'actualité internationale occupe tous nos esprits. Nous condamnons fermement la guerre déclenchée par la Russie en Ukraine en violation des principes de la Charte des Nations Unies. Cette invasion d'un état souverain est un événement tragique qui ramène la guerre en Europe après plusieurs décennies de paix. Elle va à l'encontre des principes et des valeurs de notre République. Un conflit de plus qui vient s'ajouter à une liste déjà trop longue, trop de vies ont été sacrifiées sur l'autel de l'ambition et du nationalisme. Les déplacements de population ont commencé, avec toutes les violences et les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international auxquelles ils exposent ceux qui fuient les combats. Allons-nous, une fois encore, assister impuissants aux atrocités en cours et nous contenter de regarder les images à la télévision ? Les vies de millions de personnes sont d'ores et déjà bouleversées, parmi lesquelles des enfants qui devraient être en train d'apprendre et de rire dans les écoles. Au-delà des envois de colis et d'aide matérielle, il nous semble nécessaire de manifester notre soutien au peuple ukrainien.

Saint-Nom-la-Bretèche, commune privilégiée et cosmopolite, doit se montrer accueillante et solidaire. Notre esprit village témoigne de l'importance que nous accordons aux rapports humains. Nous proposons de concrétiser cette générosité de cœur qui nous anime. Soyons généreux, solidaires et reliés au monde. Répondons à l'appel de la Préfecture, et pour ceux qui le peuvent, ouvrons nos maisons aux réfugiés. Nous demandons également au Conseil Municipal de la commune, dont le rapport financier 2021 fait état d'une excellente santé financière, d'accepter de verser un don exceptionnel aux associations caritatives et ONG œuvrant en faveur des familles ukrainiennes. « Nous réalisons que ce que nous accomplissons n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins, mais une goutte d'eau qui aurait manqué à l'océan si elle n'avait pas été là. » (Mère Teresa)

Les élus et les membres du collectif « Ensemble pour Saint-Nom-la-Bretèche » : J-Ph. ANTOINE, N. ZENOU, J. FENAILLON. S. LAFEUILLADE.

NOUS ATTENDONS VAINEMENT...

Alors que l'on se satisfaisait à partir du 15 Mars de la levée de la plupart des restrictions liées au Covid, nous voilà plongés dans la consternation avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie... Après deux ans de stress lié à la pandémie, l'arrivée de la guerre aux portes de l'Europe apporte son nouveau lot d'inquiétudes. Cette mauvaise nouvelle pourrait avoir une répercussion sur notre pouvoir d'achat et notre vie au quotidien... Nous serons impactés à Saint-Nom comme partout.

Lors du dernier conseil municipal, le rapport d'orientation budgétaire a été présenté pour 2022 et jusque 2024. Encore plusieurs études à lancer, sans aucun projet concret. L'embellissement des entrées de la ville ne verra pas le jour avant bien longtemps... pourtant Le Maire l'avait annoncé dans ses vœux 2021. Nous avons pour projet de solliciter le lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye, cela aurait certainement fait un beau projet pédagogique moins onéreux qu'une étude à 15000 euros dont les résultats se font attendre. Malheureusement, aucune commission n'a été organisée pour demander notre collaboration ou partager de bonnes idées pour le bien de notre village.

Autre sujet de préoccupation, les transports... aucune amélioration ni du côté du TAD Gally-Mauldre, ni pour l'accès à la Gare... Beaucoup d'usagers en Février, nous ont alerté du manque d'éclairage pendant les travaux rendant le parking excessivement dangereux.

Quand est-ce que le Maire agira et se mettra autour d'une table avec l'ensemble des parties prenantes pour proposer à la population de Saint-Nom-La-Bretèche, des déplacements fiables et plus sereins... Pour l'instant, nous attendons vainement...

Nous ferons nôtre la phrase de Paulo Coelho (*écrivain brésilien*) en nous adressant à Gilles Studnia, le Maire : « Si vous pensez que l'aventure est dangereuse, essayez la routine ; elle est mortelle ». Restez prudents et protégez-vous bien !

Eric Frommweiler et Stéphanie Noguès, Conseillers Municipaux et toute l'Equipe « J'aime Saint-Nom ».

Retrouvez l'Association « J'aime Saint-Nom » sur Facebook.

Depuis 1984

AUGU
Fermetures

L'esprit d'Ouvertures

Vérandas ■ Pergolas bioclimatiques ■ Fenêtres
Volets ■ Portes ■ Automatismes ■ Stores, Clôtures

01 34 51 72 84

Eg ÉVASIONS GOURMANDES

- Boulangerie -
- Pâtisserie -
- Chocolaterie -

Commandez vos chocolats de Pâques

Découvrez notre gamme bio
Produits fait-maison • Pain bio
Traiteur pour réception

01 34 62 07 81

1, place de l'Europe • 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Du mercredi au dimanche : 7h-19h45 • Le dimanche fermeture à 19h

Terre-Elec Installation - Dépannage

Chauffage - Domotique - Électricité Générale
Interphone - Vidéophone - Alarmes
Automatisme Portail - Climatisation

40, rue de Fontenelle
78160 MARLY-LE-ROI

Tél.: 01 61 30 01 93
terre.elec78@gmail.com

DEVIS GRATUIT

MATTHIEU FRUCHARD
IMMOBILIER

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

CONSULTEZ LES
AVIS CLIENTS

Google ★★★★★

ÉTUDE GRATUITE ET CONFIDENTIELLE DE VOTRE PROJET IMMOBILIER

kw **07 66 55 64 02** **KELLERWILLIAMS**
IMMOBILIER

matthieu.fruchard@kwfrance.com

CONSEILLER IMMOBILIER RSAC 877 570 895

KELLERWILLIAMS
Luxury
INTERNATIONAL



VENTE / LOCATION / GESTION LOCATIVE

☎ **01 30 69 70 37**

**C'est le début d'année,
on fourmille tous de nouveaux projets !**

Faire de la place
au petit dernier ?

Déménager pour
plus grand, plus petit
plus lumineux ?

Ou passer
en mode "télétravail"
et s'agrandir pour
un joli bureau ?

Changer
de quartier ?
De ville ?

NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS POUR LES RÉALISER

46 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Du lundi au samedi

☎ **01 30 69 70 37**

SaintNomLaBretèche@stephaneplazaimmobilier.com
www.StephanePlazaimmobilier.com



Honoraires modérés

3.5% TTC
charge acquéreur
pour prix de vente
>= 700 000 euros

Elite
RENOVATION

Depuis 1993

01 39 54 01 30

**Entreprise générale
de bâtiment**

**Tous travaux
de rénovation**

info@elitebatiment.com
www.elitebatiment.com

Votre satisfaction est notre priorité !

